

ŒUVRES DE PIERRE LAROUSSE

NOUVEAU DICTIONNAIRE, ILLUSTRÉ, comprenant : 1° la Langue française; 2° des développements encyclopédiques sur les Lettres, les Sciences et les Arts; 3° la Géographie, l'Histoire et la Mythologie; 4° les Locutions étrangères: latines, anglaises, etc. Quatre Dictionnaires en un seul. 1,500 grav.

DICTIONNAIRE COMPLET, ILLUSTRÉ, comprenant toutes les matières du Nouveau Dictionnaire ci-dessus, avec de plus longs développements encyclopédiques; des notices sur les principales œuvres d'art (peinture, sculpture, architecture et musique); les types et personnages littéraires; la bibliographie. Quatre Dictionnaires en un seul. 1,500 grav.

L'ÉCOLE NORMALE, journal d'éducation et d'instruction, collection complète formant treize volumes qui peuvent être considérés comme la bibliothèque de l'enseignement pratique dans l'école et dans la famille.

MÉTHODE LEXICOLOGIQUE DE LECTURE, avec 31 vignettes caractéristiques.

PETITE ENCYCLOPÉDIE DU JEUNE ÂGE, comprenant : 1° Cent cinquante Exercices de lecture et de mémoire; 2° Premières notions de langue française (20 devoirs); 3° Exercices lexicologiques (34 devoirs propres à développer l'intelligence et à former le raisonnement); 4° Exercices de calcul mental (800 problèmes variés qui donnent au jugement de l'enfant cette rectitude que les chiffres seuls font acquérir).

PETITE GRAMMAIRE LEXICOLOGIQUE DU PREMIER ÂGE, comprenant : 1° la Théorie complète d'une grammaire élémentaire, avec des Remarques syntaxiques; 2° un recueil de plus de 200 Devoirs orthographiques sur les dix parties du discours; 3° des Exercices d'Analyse grammaticale; 4° un grand nombre de Devoirs lexicologiques. C'est-à-dire d'invention, réduits à la taille d'une intelligence de huit ans.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE LEXICOLOGIQUE (Cours de 1^{re} année). Cet ouvrage, dont la Grammaire du premier âge n'est qu'un extrait, renferme, outre une théorie complète : 1° 130 Exercices orthographiques et syntaxiques; 2° 150 Devoirs lexicologiques et intellectuels.

GRAMMAIRE COMPLÈTE, SYNTAXIQUE ET LITTÉRAIRE (Cours de 2^e année).

GRAMMAIRE SUPÉRIEURE (Cours de 3^e année). Résumé et complément de toutes les études grammaticales, comprenant :

Introduction : Histoire de la langue française, depuis sa formation jusqu'à nos jours.

Première partie : *Lexicologie*, ou étude du Nom, de l'Article, de l'Adjectif, du Pronom, du Verbe, etc.

Deuxième partie : *Remarques particulières*, où l'on trouve des notions étendues et précises sur l'Orthographe d'usage, l'emploi de la Majuscule, le Trait d'union, l'Apostrophe, les Préfixes, les Suffixes, l'Étymologie, les Locutions vicieuses, les Paronymes, les Synonymes, la Ponctuation, la Versification, l'Analyse grammaticale, l'Analyse logique et la Rhétorique.

Troisième partie : *Syntaxe complète* (Participes, Verbes irréguliers, etc.), suivie d'une Table alphabétique très détaillée, offrant le moyen de trouver instantanément la solution de tous les cas qui peuvent présenter quelque difficulté.

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE SYNTAXE appliqués numéro par numéro à la Grammaire complète et à la Grammaire supérieure.

LE LIVRE DES PERMUTATIONS, petits Exercices d'orthographe en texte suivi, sans le secours de la méthode cacographique (Permutations de genre, de nombre, de forme, de personne et de voix).

DICTÉES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. (Des Gaulois à la guerre des Albigeois.)

TRAITÉ COMPLET D'ANALYSE GRAMMATICALE.

TRAITÉ COMPLET D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE LOGIQUES.

A B C DU STYLE ET DE LA COMPOSITION. 167 petits Exercices en texte suivi, sur la synonymie et la propriété des mots, pour amener insensiblement les élèves à rendre leurs pensées et à faire une narration française.

MIETTES LEXICOLOGIQUES. 400 Exercices pratiques sur les rapports et la propriété des mots.

COURS LEXICOLOGIQUE DE STYLE, renfermant une rhétorique pratique, c'est-à-dire une série de devoirs sur les Synonymes, les Acceptions, la Construction, la Gradation dans les idées, l'Inversion, l'Ellipse, le Pléonasme, la PérIPHrase, le Syllogisme, le Sens propre et le Sens figuré, les Proverbes, l'Allégorie, l'Emblème et le Symbole, la Comparaison, etc., et 50 sujets gradués de narration française.

ART D'ÉCRIRE enseigné aux élèves des deux sexes par des exemples tirés de nos grands écrivains, depuis Pascal jusqu'à Victor Hugo; Gymnastique intellectuelle, cours d'Études classiques, divisé en trois degrés : 1° les Boutons; 2° les Bourgeons; 3° les Fleurs et les Fruits.

JARDIN DES RACINES LATINES. Étude raisonnée des rapports de filiation qui existent entre la langue latine et la langue française, suivie d'un Dictionnaire des étymologies curieuses.

JARDIN DES RACINES GRECQUES. Étude raisonnée de plus de 4,000 mots que les sciences, les arts, l'industrie, ont empruntés à la langue grecque.

NOUVEAU TRAITÉ DE VERSIFICATION FRANÇAISE, accompagné de nombreux exercices d'application, et divisé en quatre parties : 1° Règles de la versification, 30 Exercices; — 2° Mécanisme de la versification, 28 Exercices; — 3° Invention, 25 Exercices; — 4° Vers à mettre en prose, 47 Exercices.

GRAMMAIRE LITTÉRAIRE. Explications, suivies d'exercices, sur les phrases, les allusions, les pensées heureuses empruntées à nos meilleurs écrivains et qui font aujourd'hui partie du domaine public de notre littérature, à laquelle elles servent en quelque sorte de condiment.

PETITE FLORE LATINE. Clef des citations latines que l'on rencontre dans les ouvrages des écrivains français.

FLEURS HISTORIQUES DES DAMES ET DES GENS DU MONDE. Ouvrage où sont rappelées l'origine et l'explication de tous ces mots, de tous ces faits célèbres auxquels les écrivains font sans cesse allusion, et qui restent bien souvent une énigme pour le lecteur, tels que : l'Abime de Pascal. — A demain les affaires sérieuses. — Ah! le bon billet qu'a La Châtre! — Ai-je dit quelque sottise? — A moi! Auvergne, voilà les ennemis! — Anch' io son pittore! — L'Ane de Buridan. — L'Anneau de Gygès. — Après moi le déluge. — Après vous, messieurs les Anglais, etc.

FLEURS LATINES DES DAMES ET DES GENS DU MONDE; avec une préface de Jules Janin; ouvrage donnant l'explication des principales locutions latines tirées de Virgile, Horace, Cicéron, Térence, Ovide, Tacite, Lucain, Lucrèce, etc., qui ont passé dans le domaine de toutes les littératures, telles que : *Ab Jove principium*. — *Ab uno disce omnes*. — *Adhuc sub judice lis est*. — *Alea jacta est*, etc.

LA FEMME SOUS TOUTS SES ASPECTS.

MONOGRAPHIE DU CHIEN, illustrée de 40 jolies vignettes.

LES JEUDIS DE L'INSTITUTRICE. Livre de lecture courante à l'usage des pensionnats de jeunes filles et des familles; par P. Larousse et A. Deberle.

LES JEUDIS DE L'INSTITUTEUR. Livre de lecture courante à l'usage des pensionnats de jeunes gens et des familles; par P. Larousse et A. Deberle.

TRÉSOR POÉTIQUE. 300 morceaux de poésie empruntés pour la plupart aux poètes du XIX^e siècle, par Larousse et Boyer.

DICTIONNAIRE DES OPÉRAS, contenant la nomenclature et l'analyse de tous les opéras et opéras-comiques représentés en France et à l'étranger depuis l'origine de ce genre d'ouvrages jusqu'à nos jours; par Félix Clément et Pierre Larousse.

GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIX^E SIÈCLE

FRANÇAIS, HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, BIOGRAPHIQUE, MYTHOLOGIQUE BIBLIOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE, ETC.

comprenant

LA LANGUE FRANÇAISE; LA PRONONCIATION; LES ÉTYMOLOGIES; LA CONJUGAISON DE TOUS LES VERBES IRRÉGULIERS; LES RÉGLES DE GRAMMAIRE; LES INNOMBRABLES ACCEPTIONS ET LES LOCUTIONS FAMILIÈRES ET PROVERBIALES; L'HISTOIRE; LA GÉOGRAPHIE; LA SOLUTION DES PROBLÈMES HISTORIQUES; LA BIOGRAPHIE DE TOUS LES HOMMES REMARQUABLES, MORTS OU VIVANTS; LA MYTHOLOGIE; LES SCIENCES PHYSIQUES, MATHÉMATIQUES ET NATURELLES; LES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES; LES PSEUDO-SCIENCES; LES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES; ETC., ETC., ETC.

PARTIES NEUVES :

LES TYPES ET LES PERSONNAGES LITTÉRAIRES; LES HÉROS D'ÉPOPÉES ET DE ROMANS; LES CARICATURES POLITIQUES ET SOCIALES; LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE; UNE ANTHOLOGIE DES ALLUSIONS FRANÇAISES, ÉTRANGÈRES, LATINES ET MYTHOLOGIQUES; LES BEAUX-ARTS ET L'ANALYSE DE TOUTES LES ŒUVRES D'ART.

PAR PIERRE LAROUSSE 1817-1875

« Le dictionnaire est à la littérature d'une nation ce que le fondement, avec ses fortes assises, est à l'édifice. » DUPANLOUP.
« Fais ce que dois, advienne que pourra. » DEVISE FRANÇAISE.
« La vérité, toute la vérité, rien que la vérité. » DROIT CRIMINEL.
« Cécyl est un livre de bonne foy. » MONTAIGNE.
« Voilà l'os de mes os et la chair de ma chair. » ADAM.

TOME SIXIÈME

PARIS

ADMINISTRATION DU GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL

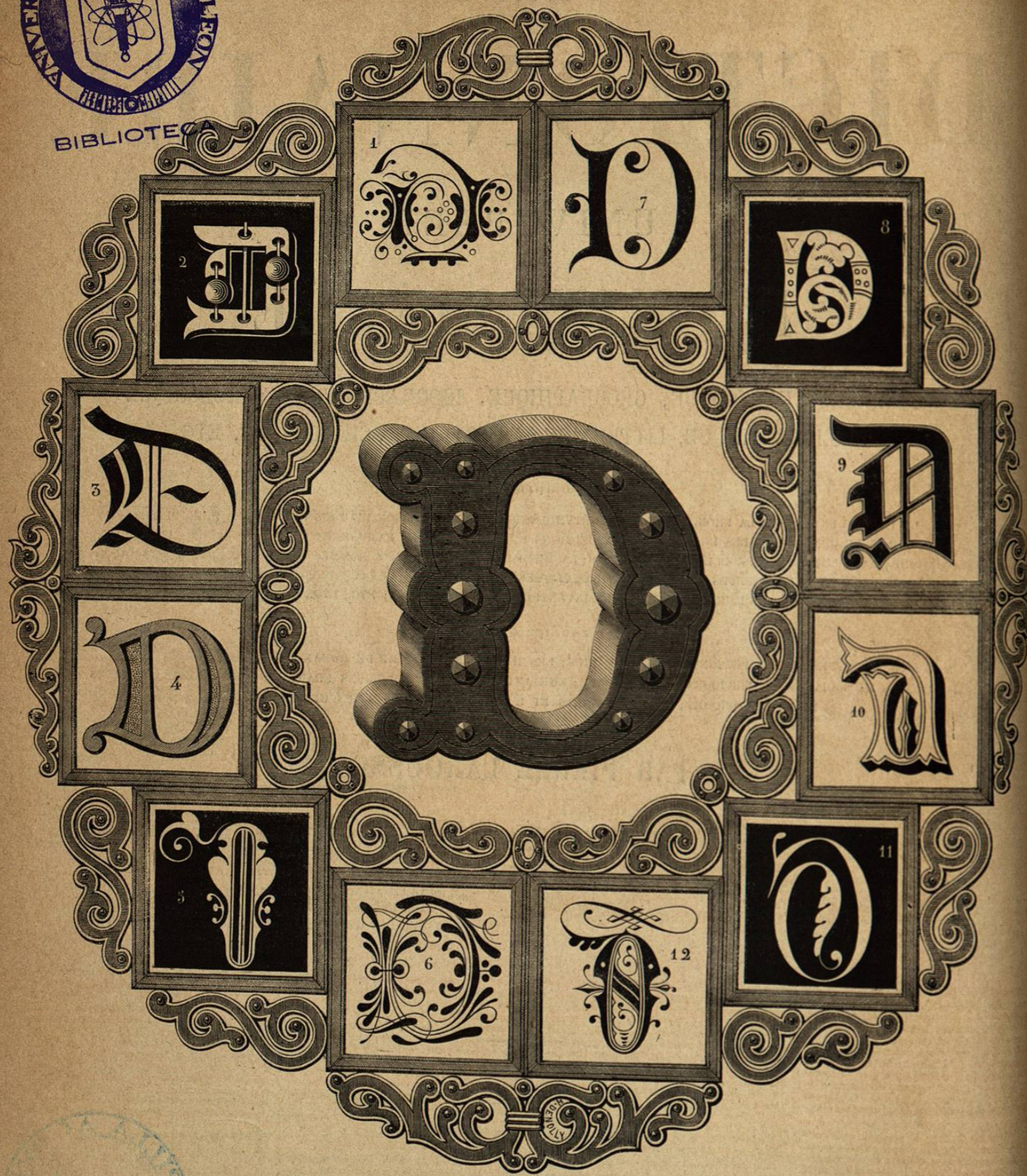
19, RUE MONTPARNASSE, 19

Tous droits réservés.





BIBLIOTECA



- 1 — Tiré d'un manuscrit de la Bib^l royale de Munich. — XII^e siècle.
- 2 — Alphabet lapidaire de Turin. — XV^e siècle.
- 3 — Tiré du missel du cardinal Cornelius. — XVII^e siècle.
- 4 — Tiré d'un manuscrit du XVI^e siècle.
- 5 — Lettres bullatiques d'Italie. — XVI^e siècle.
- 6 — Tiré d'un manuscrit de Venise. — XV^e siècle.

- 7 — Tiré d'inscriptions sépulcrales de Vienne (Autriche). — XIV^e siècle.
- 8 — Tiré d'un évangélaire de la Bib^l royale de Munich. — XI^e siècle.
- 9 — Écriture d'église du XIV^e siècle.
- 10 — Tiré d'inscriptions sépulcrales lapidaires de Naples. — XIII^e siècle.
- 11 — Tiré de la Bible du surintendant Fouquet. — XIII^e siècle.
- 12 — Alphabet vénitien du XVII^e siècle.



D (dé d'après l'ancienne épellation, de d'après la nouvelle, — lettre latine correspondant au delta — δ — des Grecs, au daleth des Phéniciens). Quatrième lettre et troisième consonne de l'alphabet français : Un grand, un petit d. Un d majuscule. Cette lettre est aussi la quatrième de l'hébreu, du chaldéen, du samaritain, du syriaque, ainsi que de toutes les langues gréco-latines. Elle occupe la cinquième place dans l'alphabet des langues slaves et la dix-neuvième dans l'alphabet éthiopien.

— **D** initial et dans le corps du mot conserve le son qui lui est propre : Dame, admirable, administration, admettre. Ce son devient faible dans les mots où le **d** est suivi d'un **v** : Adverbe, adverbial, adversaire, adversité.

— **D** final a le son naturel dans les noms propres : David, Joad, Obéd, et dans le mot sud ; mais le **d** final est muet, même dans les noms propres, s'il est précédé de la consonne **r** : Gérard, Richard se prononcent Gérard, Richar.

— **D** prend le son accidentel de **t** si le mot qu'il termine est un adjectif suivi immédiatement de son substantif, et que celui-ci commence par une voyelle ou un **h** non aspiré : ainsi grand homme, profond abîme se prononcent gran-tomme, profon-tabîme. Dans le cas où l'adjectif ne serait pas immédiatement suivi de son substantif, tous les bons grammairiens sont d'avis que le **d** final ne doit pas se faire sentir, même avant une

voyelle. Ainsi, dans cette phrase : Le chaud aujourd'hui n'est pas grand auprès d'hier, on ne fera entendre en aucune sorte le **d** de chaud, ni celui de grand. Les bons grammairiens sont également d'avis que, quant aux substantifs terminés par **d**, suivis ou non de leurs adjectifs, on n'est pas dans l'usage, surtout dans la conversation, de faire sonner le **d** final de ces substantifs, même avant une voyelle. Ils pensent que dans froid extrême, chaud insupportable, bord escarpé, les mots froid, chaud, bord se prononcent comme s'il n'y avait pas de **d**, malgré l'hiatus apparent qui en résulte ; ce qui a fait dire à quelques critiques que ce vers de Boileau est mauvais :
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.

Au surplus, c'est l'oreille que l'on doit surtout consulter ; elle en apprendra plus que toutes les règles ; par exemple, elle dira que l'on est dans l'usage de faire sentir le **d** dans ces expressions : De fond en comble, de pied en cap, et de ne pas le faire sentir dans pied à pied.

— La consonne **d** ne se redouble jamais, excepté dans les mots suivants : additif, addition, adducteur, adduction, bouddhisme, bouddhiste, Bouddha, Edda, plun-pudding, puddlage, puddler, quiddité, reddition.

— Comme signe numérique, le **D** était généralement employé pour marquer cinq cents ; pour comprendre cette destination du **D**, il faut savoir que le **M** étant la première lettre du mot latin mille, les Latins avaient pris

d'abord cette lettre pour marquer ce dernier nombre par abréviation. Or, ils avaient une espèce de **M** qu'ils écrivaient ainsi CIO, en joignant la pointe inférieure de chaque **C** à la pointe de l'**I**. Dans les premiers temps de l'imprimerie, on imagina de représenter cinq cents par une autre figure, qui put être considérée comme représentant la moitié de l'**I**. Cette manière de noter le nombre cinq cents par un **D** avait donné lieu à ce vers latin :
Littera D, velut A, quingentos significabit.

Pour donner au **D** la valeur de cinq mille, il suffisait de le surmonter d'un trait ou d'une barre transversale. Chez les Grecs, le delta (δ), comme lettre numérique, eut deux valeurs différentes : il signifia d'abord quatre, en raison de la place qu'il occupait dans l'alphabet ; ensuite une dizaine, parce qu'il était l'initiale du mot deka, qui signifie dix ; avec l'accent aigu à gauche ou une barre dessous le delta signifiait quatre mille.

— Comme signe d'ordre, **D** marque le quatrième objet d'une série. C'est aussi la quatrième lettre dominicale. On s'en sert dans les calendriers modernes pour marquer le dimanche, et, dans les calendriers des livres d'office de l'ancien rituel pour marquer le mercredi, quatrième jour de la semaine.

— Devant un nom propre, il est l'abréviation de don, titre que portent les nobles ita-

liens et espagnols, et de dom, titre des religieux bénédictins : D. Abbonio, D. Paolo, don Abbonio, don Paolo. D. Mabillon, don Mabillon. Le **D** indiquait autrefois en chimie le sulfate de fer. Dans les inscriptions et dans les manuscrits, il s'emploie pour Decius et Decimus, noms propres ; decuria, decurio ; decurio, decurion ; dedicavit, il a dédié ; dedit, il a donné ; devotus, il a consacré ; devotus, dévoué ; dies, jour ; Deus, Dieu ; deus, divin ; Dei, les dieux ; Dominus, Seigneur ; domus, maison ; donum ou datum, don, présent, offrande ; decretum, décret. D. A. signifie divus Augustus, le divin Auguste. D. B. I., dicit bene jurantibus, avec l'aide favorable des dieux. D. B. S., de bonis suis, de ses biens, à ses frais. D. C. T., detractum, ôté. D. D. V. T., dedicavit, il a dédié. D. D. P. P., depositi, inhumés. D. D., dedit, il a donné. D. DD., ils ont donné. D. D. D. D., dignum deo donum dedicavit, il a consacré au dieu ce don digne de lui. DD. NN., domini nostri, nos seigneurs ou nos maîtres. D. M. S., Diis manibus sacrum, consacré aux dieux mânes. D. G. M., dignus memoria, digne de mémoire. D. O. M., Deo optimo maximo, à Dieu très-bon et très-grand. D. O. E., Deo optimo eterno, à Dieu très-bon et éternel. DN., Dominus, le Seigneur. D. N., Dominus noster, Notre Seigneur. D. P. P., Deo perpetuo, au Dieu éternel. DR. P., dare promittit, il promet de donner. D. R. M., de Romanis, des Romains. D. R. P., de Republica, touchant, concernant la république. DT., duntaxat, seulement, pour

cela seul, le DVL et quelquefois DOL, *dulcissimus*, très-cher, très-doux ami. N. D. S. P. C., de *sua pecunia faciendum curavit*, il a eu soin de le faire faire à ses dépens. N. D. Q. O. H. L. S. E. V., *Dixi deabusque omnia hinc locum* ou *locum sacrum esse voluerunt* : il est voulu que ce lieu ou ce bois fut consacré à tous les dieux et à toutes les déesses. N. D. S. emploie comme abréviation de Notre-Dame : *N. D. de Bon-Secours*, *N. D. de La-Vierge*. Sur les monnaies, D est la marque de la ville de Lyon.

— Mus. Cette lettre forme le quatrième degré de l'échelle musicale dans la notation bôtienne et dans la notation grégorienne, où les notes des notes sont remplacées par des lettres de l'alphabet. Dans cette dernière, le D majuscule caractérise le ré grave, et le d minuscule l'octave supérieure de ce même ré. Dans l'alphabet que Romain imagina pour désigner certaines nuances et certains ornements de chant, D signifiait que le son devait être affaibli (*af deprimatur*). Dans la notation d'Hermann Contract, le D marquait le diatésaron ou quart. La lettre D désigne la finale du premier et du second ton du plainchant. Quand D se trouve au bas de la portée, il est l'abréviation de *doce*, mot italien qui signifie doux, doucement. En une partie vocale, il indique que c'est la partie du dessus. D. C. signifie *da capo*, depuis le commencement, pour indiquer qu'un morceau doit être repris depuis le commencement.

— Mécan. *Tiroir en D*, nom donné à une disposition particulière de l'appareil distributeur de la vapeur dans les cylindres de la machine, disposition dont Watt est l'inventeur et dont le nom est dû à la forme qu'affecte la section verticale du système : *Le tiroir en D est plus usité dans les machines marines que le tiroir en coquille de Murray*, V. xi.

— Encycl. Philol. *De la valeur de la lettre p*. « Dans la classification méthodique des lettres, a dit M. Léon Waisse, les grammairiens donnent à celle-ci différentes places. Quelques-uns la comptent parmi les liquides; l'abbé de Dangeau, dans son *Discours sur les consonnes*, et l'Anglais John Wallis, dans sa *Grammatica lingue anglicanae*, la placent parmi les palatales; le président de Brosses, dans son *Traité de la formation mécanique des langues*, et le baron de Kempelen, dans son *Mécanisme de la parole*, la nomment lettre dentale. Ce dernier, toutefois, est forcé de reconnaître que les dents ne jouent réellement ici qu'un rôle secondaire. La disposition des organes pour préparer cette articulation est, en effet, celle-ci : l'extrémité de la langue s'appuie en arrière des incisives supérieures, contre la gencive dans laquelle elles sont implantées; ses côtés adhèrent non moins exactement, mais plus bas, contre le reste des dents et des gencives supérieures, de manière à présenter de toutes parts un obstacle à la sortie du souffle. Le son particulier à cette lettre est celui qui produit ce que nous nommons de la dire, il fait explosion au dehors, après avoir répondu le larynx à son passage à travers la glotte. Cette dernière partie du phénomène est celle qui distingue le d du t, pour lequel elle n'existe pas. De son côté, M. Max Müller dit que d est la moyenne de t, de même que g et ð sont les moyennes de k et p. On appelle d, dans sa moyenne, une lettre molle, une sonore, par opposition à t, que l'on appelle une ténue, une lettre forte, une sourde. Mais que signifient ces termes? Le nom de ténue a été donné par les Grecs à certaines lettres, afin de marquer le contraste qu'il y avait entre ces lettres et les aspirées; l'idée que les grammairiens voulaient exprimer était que les aspirées ont un son rude et âpre, tandis que les ténues sont fluettes, grêles ou minces. Ceci ne nous aide pas beaucoup, remarque M. Max Müller. *Motte et forte* sont des termes qui sans doute traduisent la différence sensible qu'il y a entre d et t; mais ils n'expliquent pas la cause de cette différence. *Sourde et sonore* sont des dénominations qui peuvent tromper, car t et d étant l'un et l'autre classés parmi les muettes, il est difficile de voir comment une lettre muette peut être sonore. M. Max Müller fait observer à ce sujet que quelques personnes ont été si entièrement trompées par ce terme de *sonores*, qu'elles se sont imaginé que toutes les lettres dites sonores étaient nécessairement produites par des vibrations toniques des cordes vocales. Selon lui, ceci est physiologiquement impossible, car si nous essayions réellement de donner une intonation à t ou à d, ou bien nous détruirions le t ou le d, ou bien notre effort pour produire un son musical n'aurait d'autre effet que de nous causer une suffocation. Sous le rapport de l'intonation, t et d sont également aphones ou muettes. Mais voici à quel égard d diffère de t; quand il s'agit de prononcer d, la glotte est pendant un instant arrêtée par la muette; la muette t exige un contact, un contact complet, et par suite amène une pause, quelque courte que puisse paraître cette pause, de sorte que nous entendons clairement le souffle tout le temps qu'il lutte contre les lèvres qui se ferment sur lui. Nous pouvons maintenant comprendre comment les termes de *douce* et de *forte*, appliqués à d et à t, ne

sont en aucune façon aussi inexactes qu'on l'a quelquefois supposé. Csermak a reconnu expérimentalement que les consonnes fortes (*muettes ténues*) chassent le souffle bien plus violemment que les consonnes molles (*muettes moyennes*). L'élan normal du souffle est certainement arrêté, tempéré, adouci, quand nous prononçons d; il ne vient pas frapper en droite ligne contre la barrière des dents; il hésite, pour ainsi dire, et, tandis qu'il s'avance lentement vers l'issue, il semble qu'il ait de la peine à franchir la glotte et à s'en détacher. C'est à ce léger son causé, non par une vibration rythmique, mais seulement par un certain rétrécissement des cordes, que font allusion les quelques grammairiens qui appellent *sonores* ces consonnes muettes; cette dénomination ne peut avoir d'autre sens. Physiologiquement, la seule différence appréciable entre t et d, comme entre p et b, ou k et g, c'est que, selon M. Max Müller, dans la première série de muettes, la glotte est grande ouverte, tandis que dans la seconde elle est rétrécie, mais pas assez pour produire des sons musicaux.

Au lieu de prononcer le d comme il doit être prononcé, en coupant vivement et d'un seul coup le contact que fait le larynx, on permet à l'esprit doux de se faire entendre aussitôt que cesse le contact, on a une aspirée molle dh, de même nature que les aspirées gh et bh. Cette aspirée existe chez les anciens Indous.

De la lettre v dans les langues indo-européennes et autres. Le sanscrit a quatre d, dont deux font partie des dentales et deux des cérébrales ou linguales. Les deux dentales sont le d simple et le dh aspiré. Le latin, qui a perdu l'aspirée dentale, la remplace quelquefois par l'aspirée cérébrale, comme, par exemple, dans *adamas*, le plus bas. De même, dans l'osque *meftat* (*qui meftat, in via media*), le f correspond au dh du sanscrit *madhyah*; latin *medius* a supprimé complètement l'aspiration, ce qui arrive fréquemment dans cette langue, à l'intérieur des mots, même pour les classes de consonnes qui en latin disposent d'une aspirée. Le grec remplace généralement l'aspirée molle dh du sanscrit par l'aspirée rude du même organe th. Les cérébrales sanscrites renferment aussi un d simple et un dh aspiré. En prikrit, cette classe a pris une grande extension et a remplacé fréquemment les dentales ordinaires. On prononce ces lettres en repliant profondément la langue vers le palais, de manière à produire un son creux qui a l'air de venir de la tête. De là leur dénomination sanscrite *murdhanya*, cérébrale.

— Le d sanscrit s'affaiblit facilement en l ou en r; c'est ce que montre le rapport entre le grec *dakra*, *dakryma*, et le latin *lacryma*. On trouve aussi en sanscrit un d, qui probablement est primitif, à la place où certaines langues de l'Europe ont un l. Exemple : *déhas*, corps, gothique *leik* (neutre, thème *leika*), chair, corps. Peut rapprocher de *dah*, brûler, le latin *ignis*, et l'esp. *quem*, qui, pour le grec *leignis* se rapporte à la même racine dont le d primitif s'est conservé dans *daid*. Bopp retrouve également le d du nom de nombre *dason*, venant de *dakan*, dix, dans la lettre t de l'allemand *eif*, *zwölf*, onze, douze, en gothique *aiti-fif*, *twelf*, et dans le lithuanien *lika* de *vienolika*, onze; *auyika*, douze; *trylika*, treize, etc. On trouve aussi r remplaçant le d, notamment dans le latin *meridies*, pour *medius*. On peut ajouter ici que, dans les langues malayo-polynésiennes, l'affaiblissement du d en r ou en l est également très ordinaire; ainsi le thème sanscrit *dava*, deux, est représenté en malais et dans le dialecte de la Nouvelle-Zélande par *dá*, en bugis par *dava*, dans le tabien au contraire par *ria*, et dans le havajon, qui n'a pas de r, par *ria*. Le tagalien présente les formes doublées *dalua* et *datalua*, qui ont conservé le d dans la première syllabe et l'ont affaibli en l dans la deuxième. N'oublions pas cependant que, quoiqu'un d primitif, prononcé négligemment, puisse facilement dégénérer en l, aucun l dans les langues aryennes ne s'est jamais changé en d, et que ce serait un erreur de dire que l et d peuvent permuter.

En sanscrit, le d se combine en outre avec le j, dans deux lettres de la classe des palatales.

Le zend a trois d, le d simple, le dh aspiré, qui correspond au dh du sanscrit, et un autre d, que Bopp et Anquetil regardent comme un moyen, et qui, sous le rapport étymologique, correspond le plus sûrement au t du sanscrit. En lithuanien, le d se tient dans la prononciation la place du sanscrit dj; au commencement des mots, cette lettre est très-rare dans les termes véritablement lithuanien; au milieu, elle provient d'un d.

On peut représenter par un tableau suivant les différentes mutations du d, survenues par suite de la révolution phonétique qui amena les Indous, les Grecs, les Latins, les Goths et les Germains à établir leurs systèmes respectifs de consonnes.

Sanscrit	dh	d	t
Grec	th	d	t
Latin	th	d	t
Gothique	th	d	t
Haut allemand	t	c	d

La lettre d ne parait pas avoir eu d'équivalent spécial dans l'écriture runique des anciens Scandinaves, où elle s'est sans doute confondue avec le t.

Terminons ces quelques remarques en ajoutant qu'il manque également aux Finnois et aux Lapons, qui ont peine à distinguer les douces des fortes, ou, pour mieux dire, les sonantes des muettes; mais elle domine, au contraire, dans d'autres langues, telles que celles des indigènes du plateau de Mexico et le quichua de l'Amérique méridionale. C'est la seule lettre de l'ordre des sonantes que nous rencontrons chez les Hurons.

Les Arabes ont quatre d dans leur langue, c'est-à-dire quatre lettres reproduisant le D latin ou le *daleth* hébreu avec des nuances d'aspiration et d'emphase : la première se nomme *dal*; c'est la huitième des vingt-huit lettres de l'alphabet arabe, tel qu'il est classé actuellement; mais, dans l'origine, elle occupait le quatrième rang de cet alphabet, comme dans les autres langues sémitiques; c'est ce qu'indique suffisamment, du reste, la valeur numérique qu'elle a conservée; cette lettre s'emploie en effet dans la numération pour signifier quatre. La neuvième lettre de l'alphabet arabe, nommée *dhâl*, ne se distingue de la précédente, pour la forme, que par un point dont on la surmonte; quant au son, il participe de celui du z. Le troisième d des Arabes, qui tient la dix-septième place dans leur alphabet, se nomme *da*; il a le même son que notre d, mais sa figure est celle du ta ou f arabe, dont il ne diffère que par la forme que par un point que l'on met dessus.

Dans la langue latine, le d est souvent une lettre euphonique; ainsi, l'on dit *prosum*, *profut*, sans interposer aucune lettre entre *pro* et *sum*; mais, quand ce verbe commence par une voyelle, on ajoute le d après *pro*. Ainsi l'on dit *pro-d-es*, *pro-d-ero*, *pro-d-esse*. Le d est ainsi ajouté comme lettre euphonique, afin d'éviter un bûillement au hiatus.

En Europe, nous avons des populations, notamment les Allemands, par exemple, qui subissent constamment l'articulation du f à celle du d. Quantilien reconnaissait déjà l'affinité qui relie ces deux lettres. On disait souvent, en effet, en latin, *Alescant* pour *Alescant* et *quodammodo* pour *quodammodo*. C'est par une mutation de la même nature que nous prononçons le final des mots comme t, quand le mot suivant commence par une voyelle.

— *Du rôle étymologique de la consonne d dans les langues romanes*. Dans la dérivation, c'est-à-dire dans les mots venus du latin aux langues ordinaires, le solécisme *chevalat*, est devenu souvent s doux, prononcé z. Exemples : *audere*, *oser*; *dividere*, *diviser*; *incidere*, *inciser*; *infundere*, *infuser*; *ludere*, *luser*; *pendere*, *peser*; *radere*, *raser*; mais, selon nous, cela tient plutôt à la forme du supin, qui, dans les verbes romans, est *chevalat*, est en *sum* : *ausum*, *divisum*, etc.

On peut dire avec plus d'exactitude que le d s'est souvent transformé en t : *lens*, *lender*, *lente*; *mador*, *moiteur*; *pedere*, *peder*; *pes*, *pedent*, *paquet*; *tridit*, *vert*. Le grec *leignis* aussi nous donne le d du latin transformé en t ou g doux, prononcé j; mais, comme le fait observer avec raison Chevalier, il est probable que, dans les cas assez rares où cette permutation a lieu, le d a passé par z avant de devenir t ou g; ou la transformation du z en j, comme nous le verrons quand il s'agira de ces consonnes, est bien plus facile à expliquer, leurs sons ayant beaucoup plus de rapport entre eux que celui du d avec le j. Quant à la transformation du d en t, il est évident que, dans les langues germaniques, les Italiens remplaçant déjà fréquemment en latin le son du d par celui du z. Cet auteur ne cite qu'un seul mot à l'appui de son assertion, et le dérivé italien provenu de ce mot latin, aujourd'hui un g au lieu du z qu'avait son primitif au vie siècle : *Z pro D, sicut solent Itali dicere* : *ozin pro nodis*. « On dit maintenant en italien *ogni*. Remarquons encore que, déjà chez les Grecs, le d et le z semblent avoir eu un certain voisinage de son; en effet, que le zéla grec se prononçait dz.

— D est devenu g doux ou j en français dans *diurnum* (*tempus*), *jour*; *de usque, jusque*; *sedes, siège*; *rodere, ronger*; *hordeum, orge*. — *Prosthèse du d*. Dans la dérivation, la consonne d s'est assez souvent ajoutée d'une façon curieuse au commencement du mot. L'oiseau domestique qui nous a été apporté de l'Inde ne fut d'abord connu que sous le nom de *coq d'Inde*, et sa femelle sous celui de *poule d'Inde*; leurs petits furent appelés *poulets d'Inde*. Plus tard, on a dit *dinde*, et l'on a fait les dérivés *dindon*, *dindonneau*. — *Aqua* (*Torbellico*), ancienne ville de l'Aquitaine, fut pendant longtemps appelée *Aegys*; son nom officiel est aujourd'hui *Iaz* (Landes). Cette modification, dit Chevalier, doit être attribuée à l'habitude assez générale où l'on est de mettre les mots *villè de, bourg de*, devant un nom propre de pays qui est monosyllabe et qui commence par une voyelle. — Dans l'Inde, on trouve également dans la Seine-Inférieure et dans la Somme, on dit *la ville d'Eu*, le *bourg d'Ault*. Dans le Midi, les Provençaux désignent constamment *Aix* et *Saint* par les mots *la villa d'Aix*, *la villa d'A*. Sans doute que les habitants, après avoir dit *la villa d'Aix*, ont voulu dire *la villa d'A*, et non simplement cette ville sous le nom de *Dax*.

Il est arrivé quelque chose d'à peu près analogue pour le vieux nom du mois de décembre, qui, dans beaucoup d'anciennes chartes, est appelé *mois de delair, delayr, delair*. « Cette dénomination, dit encore Chevalier, à qui nous empruntons ces observations curieuses, cette dénomination, dont l'origine a jusqu'à présent excité la sagacité des savants, provient d'une confusion semblable. L'expression primitive a dû être *mois de l'aire*. *Aire*, ère, correspondant à *ara, era*, mots de basse latinité, signifiait non-seulement l'époque fixe de l'ère chrétienne à partir de laquelle on comptait les années, mais servait encore à désigner l'époque précise à laquelle on était convenu de fixer le renouvellement de l'année. Dans le 9^e et le 10^e siècle, l'année commençait généralement à Noël, c'est-à-dire le 25 décembre. De là cette désignation de *mois de l'aire* donné au mois de décembre. L'expression prit naissance dans les siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1^{er} janvier, ce qui n'empêcha pas de conserver, par habitude, au mois de décembre, dans d'autres langues, telles que celles des siècles qui furent l'époque des premiers développements de la langue d'oïl; plus tard, le commencement de l'année fut fixé à Pâques ou au 1